

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

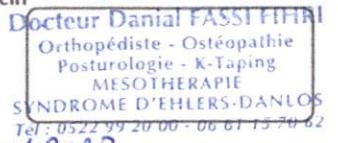
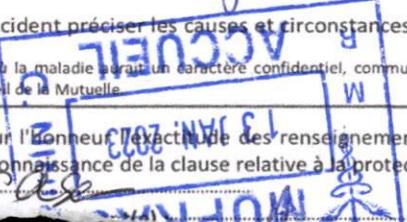
- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-767385

144962

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)		Société : Royal du Maroc	
Matricule : 5053			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif		<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	
Nom & Prénom : Driss Ouazzani chahdi		<input type="checkbox"/> Autre:	
Date de naissance : 24/08/1966			
Adresse : 5 Cht Séguirwa Bd Abdelhadi Bouraleb			
Tél. : 066 106 56 14		Total des frais engagés : 1815,90 DH Dhs	

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019	Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin : 	
Docteur Daniel FASSI FIHRI Orthopédiste - Ostéopathie Posturologie - K-Taping MESOTHERAPIE SYNDROME D'EHLERS-DANLOS Tel: 0522 99 20 00 - 06 61 15 70 62	
Date de consultation : 02/01/2023	
Nom et prénom du malade : Joudy El Ouardi Age: 04/09/61	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Soi-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Endofix Game d'Achage lais.Saas	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle <input type="checkbox"/> W	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à :  Le : 02/01/2023	

BELLEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/11	01		200	INP : 091064005
04/11	02			
20/11				Docteur Daniel FASSI Orthopédiste - Ostéopathe Posturaliste - Pilates ÉNERGÉTHERAPIE MÉTHODE DANOS 01 43 76 62

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	02/01/2023	15.92

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	21/01/23	DM du brassage	150 000,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

BELÈVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr DANIAL FASSI FIHRI

Spécialiste en Chirurgie

Orthopédique et Traumatologique(Strasbourg)

Médecine Manuelle ostéopathique

Posturothérapie avec Reprogrammation Posturale Podale

Professionnel en K-TAPING + Mésothérapie

Spécialiste SYNDROME D'EHLERS-DANLOS(Paris)

Membre du GERSED (groupe d'étude et de recherche sur le SED)

Physiothérapie par Electrothérapie – Ultrasons – Ondes de Choc

CABINET
Dr Danial FASSI FIHRI

ORDONNANCE

Casablanca, le 02/01/2002

TOYNY ep. ouzzani KENYA

TDA Prost

Arches flèche dub

RADIOLOGIE QUARTIER DES HOPITAUX
Angle Rue Place Charles Nicole et
Rue Dr. Magendie - Casablanca
tél. : 05 22 22 44 51 - 05 22 27 82 83
05 22 27 81 77 - 05 22 27 34 01

Docteur Danial FASSI FIHRI
Orthopédiste Ostéopathie
Posturologue K-Taping
MÉSOTHÉRAPIE
SYNDROME D'EHLERS-DANLOS
tél. : 0522 99 20 00 - 06 61 11 11

Dr D. FASSI FIHRI

Dr DANIAL FASSI FIHRI

Spécialiste en Chirurgie

Orthopédique et Traumatologique(Strasbourg)

Médecine Manuelle ostéopathique

Posturothérapie avec Reprogrammation Posturale Podale

Professionnel en K-TAPING + Mésothérapie

Spécialiste SYNDROME D'EHLERS-DANLOS(Paris)

Membre du GERSED (groupe d'étude et de recherche sur le SED)

Physiothérapie par Electrothérapie - Ultrasons - Ondes de Choc

CABINET

Dr Danial FASSI FIHRI

EFFERALGAN® 500 mg

PPV 15DH90 EXP 05/2025
LOT 1N053 6

16 comprimés effervescents

ORDONNANCE

Casablanca, le 02/01/2023

N° JOURNAL EP OUT 22/23
KENZA

Aleovimac

1 flacon 60 ml

15,90

- Effergan 100



Docteur Danial FASSI FIHRI
Orthopédiste - Ostéopathie
Posturothérapeute - K-Taping
Membre du GERSED (groupe d'étude et de recherche sur le SED)
Tunisie 0522 99 20 60 - 06 15 70 62

Dr D. FASSI FIHRI



المحص بالأشعة حي المستشفيات RADIOLOGIE QUARTIER DES HÔPITAUX

RÉSIDENCE PASTEUR

إقامة باستور

**SCANNER SPIRALE 64B : CORO-SCANNER, COLOSCOPIE VIRTUELLE, DENTA SCANNER
ECHOGRAPHIE 3D, 4D DOPPLER COULEUR - RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE NUMERISÉE
MAMMOGRAPHIE - OSTEODENSITOMERIE - PANORAMIQUE DENTAIRE
RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE ET VASCULAIRE - IRM**

Casablanca , le 02/01/2023

A.K

Patient : OUZZANI JOUNDY KENZA

Dr. N. BENNANI

Examen réalisé : SCANNER DU BASSIN

Résultats :

Dr. Y. BOUZIDI

- Texture osseuse satisfaisante
 - Petit arrachement en voie de consolidation au niveau du grand trochanter du coté droit
 - Le reste de l'examen est sans anomalie notable.

Dr. M.Z. CHAOUI

Dr. T. TAIFOUR

الفحص بالأشعة حي المستشفيات

RADIOLOGIE QUARTIER DES HÔPITAUX

RÉSIDENCE PASTEUR

إقامة باستور

SCANNER SPIRALE 64B : CORO-SCANNER, COLOSCOPIE VIRTUELLE, DENTA SCANNER
ECHOGRAPHIE 3D, 4D DOPPLER COULEUR - RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE NUMERISÉE
MAMMOGRAPHIE - OSTEODENSITOMERIE - PANORAMIQUE DENTAIRE
RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE ET VASCULAIRE - IRM

Casablanca, le 02/01/2023

Facture N° 9/2023

Dr. N. BENNANI

Nom patient : **OUZZANI JOUNDY KENZA**

Dr. Y. BOUZIDI

Examen(s) réalisé(s) :
SCANNER DU BASSIN

Dr. M.Z. CHAOUI

Montant : **mille cinq cents (1500 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MILLE CINQ CENTS DH

Dr. T. TAIFOUR

RADIOLOGIE QUARTIER DES HÔPITAUX
Angle Rue Place Charles Nicolle et
Rue Dr. Magendie - Casablanca
tel. : 05 22 22 44 51 - 05 22 27 83 83
05 22 27 81 77 - 05 22 27 34 01